AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C2077
FR0000072456-FS0645

7 octobre 2014

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

GROUPE GO SPORT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 octobre 2014, la société anonyme Rallye SA[1] (83 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 1er octobre 2014, directement et indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 95% des droits de vote de la société GROUPE GO SPORT et détenir, à cette date, directement et indirectement, 10 678 579 actions GROUPE GO SPORT représentant 13 435 615 droits de vote, soit 94,23% du capital et 95,03% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Rallye SA	7 278 572	64,23	8 963 377	63,40
Miramont Finance et Distribution[3]	3 391 578	29,93	4 456 759	31,52
Matignon Sablons[3]	1 379	0,01	1 379	0,01
L'Habitation Moderne de Boulogne[3]	6 000	0,05	12 000	0,08
Alpétrol[3]	1 050	0,01	2 100	0,01
Total groupe Rallye	**10 678 579**	**94,23**	**13 435 615**	**95,03**

Ce franchissement de seuils résulte d'acquisitions sur le marché, dans le cadre du projet d'offre publique d'achat simplifiée déposé par Rallye SA (cf. notamment D&I 214C2019 du 30 septembre 2014).

Il est précisé qu'au 3 octobre 2014, groupe Rallye détenait 10 682 618 actions GROUPE GO SPORT représentant 13 439 654 droits de vote, soit 94,26% du capital et 95,06% des droits de vote de cette société.

[1] Contrôlée au plus haut niveau par M. Jean-Charles Naouri.
[2] Sur la base d'un capital composé de 11 332 569 actions représentant 14 137 981 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Contrôlée par la société Rallye SA.